

Résolution du Comité des « 5-9 » Adoptée par l'Assemblée des délégués de la SPV du 31 mai 2006

Considérant que

- la consommation de cannabis provoque des effets néfastes au développement relationnel et psychique des jeunes et génère, notamment, la démotivation, le manque de concentration, l'apathie chronique. Elle entraîne d'importantes difficultés d'apprentissage;
- cette consommation conduit l'élève à fréquenter un milieu souvent destructeur ;
- dans ce domaine, la prévention conduite par les enseignants est largement facilitée par un interdit social inscrit dans les textes légaux ;
- la libéralisation de la consommation de cannabis risque de relever le niveau de l'interdit et de conduire à des transgressions plus dangereuses encore ;

Le Comité des « 5-9 » invite l'assemblée des délégués de la SPV du 31 mai 2006 à prendre officiellement position contre toute libéralisation de la consommation de cannabis.

Comité des « 5-9 », mai 2006